



SUD/SANTE Perharidy

Bulletin mensuel d'informations

Mois de Mars 2013

SUD/SANTE Perharidy : un syndicat proche des salariés pour une justice sociale.



Hommage à

Stéphane HESSEL

L'auteur d'"Indignez-vous!",

Sudsanteperharidy.weebly.com



est mort Ancien résistant, diplomate et écrivain, Stéphane Hessel est mort dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 février à l'âge de 95 ans, a annoncé son épouse, Christiane Hessel-Chabry. Homme de gauche, Stéphane Hessel a mené une grande carrière de diplomate atypique et a connu une immense notoriété il y a deux ans avec le succès phénoménal de son petit livre Indignez-vous !

Le résistant : Né le 20 octobre 1917 à Berlin, "l'année de la révolution soviétique", aimait-il à rappeler, dans une famille juive convertie au luthéranisme, il arrive en France en 1925. Sa mère, Helen Grund, est le modèle de Catherine dans Jules et Jim, l'histoire d'une femme aimée par deux amis que François Truffaut a porté à l'écran en 1962. Son père, lui, traduit Proust en allemand avec le philosophe Walter Benjamin.

Naturalisé en 1937, reçu à Normale Sup en 1939, Stéphane Hessel, qui parle allemand, français et anglais, est l'incarnation de l'intellectuel européen. Il suit les cours de Merleau-Ponty, lit Sartre. Mobilisé en 1939, fait prisonnier, il s'évade et rejoint Charles de Gaulle à Londres. Envoyé en France en 1944, il est arrêté et déporté à Buchenwald. Il maquille ensuite son identité pour échapper à la mort. Après s'être évadé, il rallie les troupes américaines et rejoint Paris en mai 1945.

L'indigné humaniste : C'est son manifeste Indignez-vous ! (Ed. Indigène), vendu depuis octobre 2010 à quelque 4 millions d'exemplaires dans le monde, qui en a fait une célébrité. Le terme "indignés" a été repris par les manifestants du Mouvement des indignés, notamment en France, en Espagne et en Grèce. Son best-seller a aussi inspiré le mouvement Occupy Wall Street aux Etats-Unis. Ce succès foudroyant "est encore un étonnement pour moi mais cela s'explique par un moment historique. **Les sociétés sont perdues, se demandent comment faire pour s'en sortir et cherchent un sens à l'aventure humaine**", confiait-il en mars 2012. Stéphane Hessel est aussi connu pour ses prises de position concernant les droits de l'homme, le droit d'asile et l'accueil des migrants. Il milite pour les Palestiniens, ce qui lui vaut les foudres des associations juives. En politique, il a suivi Pierre Mendès France, soutenu Michel Rocard en 1985, s'est présenté en 2010 en position inéligible sur les listes d'Europe Ecologie et a apporté en 2012 son soutien au candidat PS à la présidentielle François Hollande.

Francetv info avec AFP

L'accord ANI du 11 janvier 2013

L'ANI veut dire « Accord National Interprofessionnel ». On peut dire que c'est un ANI qui ne nous veut vraiment pas du bien ! Il satisfait TOUTES les exigences du MEDEF, c'est la poursuite du démantèlement du code du travail entamée par Sarkozy.

Qualifié par certains d'historique, l'Accord national interprofessionnel conclu entre les partenaires sociaux le 11 janvier 2013 va bouleverser le monde du travail et les droits sociaux des salariés dans les années à venir. Cet accord a été signé par l'ensemble des organisations patronales (MEDEF, CGPME et UPA) et par trois confédérations syndicales de salariés (CFDT, CFTC et CFE-CGC) sur cinq (la CGT et FO ayant décidé de ne pas signer l'accord).

Devinettes :

Qui a dit de cet accord ? : « Un accord potentiellement historique s'il est repris tel quel dans la loi. » ? **Laurence Parisot, présidente du Medef**

Qui a dit : « La France figurera désormais parmi les meilleures références pour ce qui est de la flexisécurité. » ? **Patrick Bernasconi, négociateur du Medef**

Qui a dit : « Les employeurs français gagnent une nouvelle flexibilité du travail. » ? **Wall Street journal**

Qui a dit : Le texte, « en facilitant les licenciements et en réduisant considérablement le contrôle du juge sur l'exécution et la rupture du contrat de travail, constitue une grave régression pour les droits des salariés et une nouvelle source de précarité. » ? **Le Syndicat de la magistrature**

Enfin qui a dit : « Le Medef revendique l'immunité judiciaire pour les entreprises ! » ? **Le Syndicat des Avocats de France** .../...

.../...



Le «nouveau modèle économique et social» que cet accord veut imposer, n'a rien de neuf : c'est le règne du «gré à gré», la destruction des socles de garanties collectives, comme si le salarié était à égalité face à son patron. **C'est aussi la culpabilisation des salariés dès qu'ils font valoir leurs droits. Cet accord tente de briser les capacités de résistance des salariés. C'est le libéralisme et sa loi de la jungle !**

Cet accord institutionnalise davantage la précarité par la généralisation des contrats de projets et les contrats à durée indéterminée intermittents ; instaure une super-flexibilité par de nouvelles mesures de mobilité



La logique patronale est claire : renforcer la flexibilité de la force de travail, poursuivre la destruction du code du travail et la hiérarchie des normes, en d'autres termes il remet en cause une des victoires de JUIN 1936: les Conventions Collectives, puisqu'un simple accord d'entreprise permettrait de les contourner !

Cet accord n'instaure pas une « sécurisation de l'emploi », il instaure une sécurisation des droits, déjà exorbitants, ... des patrons ! Droits d'imposer la mobilité, de baisser les salaires, de ne plus payer les heures sup des temps partiels, de licencier à leur guise, et même « sans cause réelle et sérieuse ».

Sudsantepersharidy.weebly.com

Alors qu'avec 5 millions de chômeurs dans le pays, il faudrait au contraire plus de protection contre les nombreux licenciements "abusifs" et interdire les licenciements boursiers et dans les entreprises qui font des profits. Contre la grande majorité des salariés qui l'ont porté au pouvoir, ce gouvernement semble prêt à mettre en œuvre les demandes patronales en inscrivant cet accord dans la loi : imposons-lui au contraire de satisfaire aux besoins de la majorité de la population, de celles et de ceux qui gagnent aujourd'hui leur vie en travaillant, ou sont aujourd'hui exclus de ce droit.



Le patronat n'a pas besoin de ces cadeaux supplémentaires Cet accord c'est aussi le bilan de négociations à froid, sans rapport de force, **il faut refuser ce piège que le gouvernement s'apprête à remettre en place pour les retraites.**



Nous devons être nombreux à refuser ces nouveaux cadeaux aux patrons, et à défendre les droits des salariés dans les entreprises, dans les services publics, avec les sections et les syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires, mais aussi des structures de la CFTD, de la CFTC et de l'UNSA qui refusent l'accord approuvé par leur direction nationale.

Toutes les forces syndicales opposées à la casse du Code du travail aujourd'hui, et à une nouvelle dégradation des retraites demain, doivent s'unir pour bloquer les appétits patronaux comme la politique d'austérité du gouvernement. **L'Union syndicale Solidaires se félicite de l'unité déjà réalisée aujourd'hui et continuera d'agir dans ce sens, dans les entreprises comme au plan national**

